



## **COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du 27 novembre 2007 tenue au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie à 19 heures.**

### **1. BIENVENUE ET PRÉSENCES**

**Madame Louise Dauphinais, directrice adjointe des Services éducatifs et représentante du directeur général souhaite la bienvenue à chacun des membres du comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année scolaire 2007-2008.**

**Un tour de table est fait de manière à permettre à chacun de se présenter.**

**La principale raison pour laquelle les parents désirent s'impliquer au sein de ce comité est d'en savoir davantage sur le fonctionnement de la commission scolaire notamment au sujet de l'organisation des services et des modalités de répartition des ressources allouées. Un constat est fait à l'effet qu'il serait pertinent de traiter du cadre de référence sur les services éducatifs complémentaires afin de mieux connaître le mandat du milieu scolaire et la continuité des services avec nos partenaires de la santé grâce à l'entente MELS-MSSS, Deux réseaux, 1 objectif : le développement des jeunes.**

**Un cartable est distribué à chaque membre. Ce cartable contient des informations relatives au fonctionnement du comité. Madame Dauphinais explique brièvement chacune des parties.**

**Deux objectifs de travail sont annoncés : l'adoption des règles de régie interne et la révision de la politique locale des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.**

### **2. PARTICIPATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

**Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint vient rencontrer les membres du comité afin de leur souhaiter la bienvenue. Il profite de cette occasion pour partager avec le comité ses expériences professionnelles auprès de la clientèle handicapée et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au tout début de l'intégration des enfants handicapés dans le milieu scolaire dans les années 1980.**

**Il informe le comité de sa disponibilité à participer aux séances si le besoin se manifestait en cours d'année pour un sujet particulier.**

### **3. ÉLECTIONS**

**Madame Louise Dauphinais agit à titre de présidente d'élection.**

**Elle demande aux personnes présentes de manifester leur intérêt à savoir si elles souhaitent occuper un poste. Monsieur Yves Lapointe, parent secrétaire sortant, a manifesté par écrit son intérêt à occuper le poste de secrétaire.**

**Présidence : Monsieur Yves Cossette**

**Vice-présidence : Madame Nathalie Grondin**

**Secrétaire : Monsieur Yves Lapointe**

**Compte tenu de l'absence de plusieurs parents, il est convenu de combler les postes de trésorier et de représentant au comité de parents lors de la prochaine séance.**

**Suite aux élections, l'animation de la séance est confiée au président, Monsieur Yves Cossette.**

**Un retour à l'ordre du jour est fait et il est convenu qu'étant donné l'heure, il est préférable de reporter certains points à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.**

### **4. VISIONNEMENT D'UN DVD**

**Présentation d'un DVD produit par la Fédération des comités de parents « Justement parce que nous sommes des parents! ». Le contenu du DVD est très apprécié. Il est précisé qu'il serait souhaitable que ce DVD soit présenté à tous les parents en début d'année scolaire. Un questionnement est fait sur les modalités et sur la faisabilité.**

**On souligne que très peu de parents participent à l'assemblée générale du début d'année scolaire. Il est précisé qu'il serait souhaitable de mieux publiciser les différentes instances où les parents peuvent s'impliquer.**

### **5. PROCHAINE SÉANCE**

**Il a été convenu de tenir la rencontre le 23 janvier 2008 et non le 16 tel qu'il est indiqué sur le calendrier. Un buffet froid sera servi à 18 heures afin de souligner la période du temps des fêtes. La séance débutera à 19 heures 15.**

### **6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**Les feuilles d'appréciation de la séance sont distribuées. Madame Dauphinais explique qu'elles ont été modifiées de manière à permettre aux membres de s'exprimer sur le contenu de la rencontre et non uniquement sur l'animation.**

**Levée de l'assemblée à 21 heures 30.**